

# COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE

## Compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 20 juin 2014 à 20h30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

**Présents** : Patrick NOURISSAT, Jean-Yves MENGUY, Alain LAMBERT, Hubert BIDAUT, Sylvère CHEVALLIER, Jérôme FOLLEA, Eric LAMBERT, Léon LENZ, Patrick MUGNIER  
**Excusés** : Boudoulaye GANOU, Cécile PONSOT (pouvoir à Jean-Yves MENGUY)

Le compte rendu du 17 avril est approuvé à l'unanimité des présents

### **Election pour les sénatoriales :**

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 327 du 10 juin 2014, le conseil municipal procède à l'élection du titulaire et de 3 suppléants pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014.

#### **Election du titulaire :**

Patrick Nourissat a été élu au premier tour.

#### **Election des 3 suppléants :**

Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT et Alain LAMBERT sont élus au premier tour.

### **Convention avec le foyer rural**

Suite à la dissolution de l'association Odicet, le conseil municipal a élaboré une convention avec le foyer rural pour organiser en commun les festivités, manifestations et activités touristiques sur la commune.

Après lecture de cette convention, le conseil municipal en accepte les termes et autorise le Maire à la signer.

### **ONF : Distraction du régime forestier**

Le conseil municipal demande la distraction du régime forestier des parcelles suivantes :

Parcelles **A 20 p** (1 ha 90 a 27 ca), **A 343** (0 ha 55 a 60 ca), **E 344** (0 ha 17 a 70 ca), **E 345** (0 ha, 24 a 00 ca), **E 380** (1 ha 32 a 76 ca), **ZE 6 p** (1 ha 27 a 02 ca) et **ZH 7** (1 ha 06 a 10 ca).

### **Location studio poste**

Le conseil municipal décide de louer le studio de la poste à M Tristan CHOUASNE à partir du 01 juillet 2014 pour un loyer mensuel de 182 € et 41 € de charges, pour une durée de 6 ans.

### **Décision modificative budget eau**

Le conseil municipal décide les virements de crédits suivants sur le budget de l'eau :

Dépenses : article : 701249 : + 702 €

Recettes : article : 70111 : + 702 €

### **Versement exceptionnel de 2 subventions**

Le conseil municipal décide de verser 2 subventions :

- Au foyer rural de 520 € suite à convention (abstention d'Eric LAMBERT et Hubert BIDAUT)
- Au comité de jumelage Marey/Grancey de 200 € (anniversaire 40 ans du jumelage)

### **Affaires diverses**

- Le maire informe qu'il a rencontré des responsables de la poste avec Alain LAMBERT pour évoquer la mise en place d'une agence postale communale. Après étude du dossier, cette solution n'a pas été retenue.
- Sylvère CHEVALLIER est nommé délégué suppléant auprès de la SEIVA.
- Le GIP parc national propose une réunion pour expliquer et répondre aux questions des élus. Une date de rencontre va être donnée prochainement.
- Le conseil félicite Boudou GANOU pour son travail de réactualisation du site internet communal.
- Une réunion est prévue samedi 28 juin pour préparer le 14 juillet.
- Un courrier du Gaec des Roches propose une location de 25 euros par mois pour l'approvisionnement en eau des poneys sous les remparts. Cette proposition est acceptée.